

Nombre de conseillers :	
En exercice :	41
Présents :	33
Suffrages exprimés :	41

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le mardi 28 novembre 2023, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège communautaire, 42 rue des Prés Gris, 45 250 Briare, sous la présidence d'Emmanuel RAT.

**Date de la convocation : le mardi 21 novembre 2023**

**Etaient présents :** *dans l'ordre alphabétique des communes*

Christine PARMISARI (Adon), Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Evelyne BOURGOIN (Briare), Alain CHARMETANT (Briare), Philippe LE DEM (Briare), Dominique GIRAULT (Briare), Jacqueline LAURENT (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Kiné NIANG (Briare), Valérie VICHERAT (Briare), Pascal MUSLIN (Champoulet), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Didier CROISSANT (Ouzouër-sur-Trézée), Valérie CAILLAUT (Ouzouër-sur-Trézée), Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 33 conseillers.

**Etaient absents :**

Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire)  
Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire)  
Pierre-François BOUGUET (Briare) : pouvoir à Alain CHARMETANT (Briare)  
Frédéric GARDINIER (Briare) : pouvoir à Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée)  
Edwige SIGNET (Briare) : pouvoir à Valérie VICHERAT (Briare)  
Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire) : pouvoir à Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire)  
Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry) : pouvoir à Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye)  
Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois) : pouvoir à Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire)  
En présence de Bruno CROIBIER, Chef de poste du S.G.C. de Gien, et Sébastien PLOUCHARD, Conseiller aux décideurs locaux.

**Secrétaire de séance :** Blandine LECHAUVE

**Délibération n°2023-218**

**BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LES MYOSOTIS –  
DECISION MODIFICATIVE**

Le conseil communautaire est invité à adopter la décision modificative ci-dessous, afin de disposer des crédits nécessaires pour le versement des indemnités des candidats au concours de maîtrise d'œuvre et autres frais liés à cette consultation. Les crédits nécessaires sont obtenus par une subvention en provenance du budget principal.

Le conseil communautaire,

Entendu les explications ci-dessus et sur proposition de M. le Président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative ci-dessous au budget annexe de la résidence autonomie Les Myosotis de l'exercice 2023 :

.../...

.../...

(suite de la délibération n°2023-218)

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID : 045-200068278-20231128-2023218D2-DE



Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-1391 : Subv. d'inv. - Etat	0,00 €	750,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1312-1001 : CONSTRUCTION RESIDENCE AUTONOMIE BEAULIEU SUR LOIRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
<b>TOTAL 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>750,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>
D-2184 : Mobilier	750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>750,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2313-1001 : CONSTRUCTION RESIDENCE AUTONOMIE BEAULIEU SUR LOIRE	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>750,00 €</b>	<b>150 750,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>150 000,00 €</b>		<b>150 000,00 €</b>

Pour extrait certifié conforme,  
A Briare, le 8 décembre 2023  
Le Président,  
Emmanuel RAT

Le secrétaire de séance,  
Blandine LECHAUVE



Date de transmission au contrôle de légalité :  
Date de mise en ligne :

**14 FEV. 2024**

**14 FEV. 2024**